

MINISTERE DU COMMERCE,  
DE L'INDUSTRIE  
ET DE LA PROMOTION DES PME

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
Union-Discipline-Travail

SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU  
PREMIER MINISTRE CHARGE  
DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE  
DE L'ETAT

N° 7278 /MCIPPME/SEPMBPE

Abidjan, le 27 DEC 2018

## AVIS AUX IMPORTATEURS DE MARCHANDISES EN REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

**Objet :** Nouvelle phase pilote du Programme de Vérification de la Conformité des marchandises à destination de la Côte d'Ivoire

**Référence :** -Décret n°2017-567 du 06 septembre 2017 portant approbation des conventions de concession du service public de Vérification de la Conformité des produits embarqués à destination de la Côte d'Ivoire

-Avis aux importateurs de marchandises en République de Côte d'Ivoire n°4981/MCAPPME/SEPMBPE du 12 Octobre 2018

Conformément à l'avis cité en référence, la phase pilote du Programme de Vérification de la Conformité des marchandises avant embarquement à destination de la République de Côte d'Ivoire a été suspendue du 12 octobre 2018 au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Cette période de suspension a été mise à profit pour poursuivre la concertation avec les parties prenantes qui a abouti à la prise de mesures additionnelles en vue d'une exécution optimale du Programme.

En conséquence, afin de permettre à tous de prendre connaissance des dispositions nouvelles, la date de reprise de la phase pilote est désormais fixée au 15 février 2019.

**Ampliation :**

- PRIMATURE
- DGD
- CEPICI
- CCESP
- CGECI
- CCI-CI
- FNSCI
- UGECI
- FENACCI

- SYNDICAT DES TRANSITAIRES DE CI
- SYNDICAT NATIONAL DES TRANSITAIRES
- WEBB FONTAINE-CI
- BUREAU VERITAS -CI
- COTECNA
- INTERTEK
- SGS

SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU PREMIER MINISTRE,  
CHARGE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE  
DE L'ETAT

MINISTERE DU COMMERCE,  
DE L'INDUSTRIE  
ET DE LA PROMOTION DES PME



*Moussa Sanogo*  
**Moussa SANOGO**



*Souleymane Diarrassouba*  
**Souleymane DIARRASSOUBA**